APPEL A MANIFESTATION D’INTERET

Aménagement aires de bivouac, cabanes, espaces de convivialité

**Objet de l’AMI**

Cet appel à manifestation lancé par l’Espace Nordique Jurassien et les Grandes Traversées du Jura a pour objectif de sélectionner les sites pilotes souhaitant bénéficier du projet d’aménagement d’aires de bivouac, de cabanes et/ou d’espaces de convivialité.

Ce projet est piloté par l’Espace Nordique Jurassien, les Grandes Traversées du Jura et le Commissariat à l’aménagement du massif du Jura.

Dans le cadre du Plan Avenir Montagne mis en place par le Gouvernement, les associations GTJ et ENJ travaillent à la structuration et l’aménagement des sites de pratique de sport de nature. A l’échelle des Montagnes du Jura, ce projet consiste en la création et le déploiement de structures originales répondant à différents usages : des espaces de convivialité le long des itinéraires été / hiver, des aires de bivouac et des cabanes pour diversifier l’offre en hébergements touristiques. Ces installations seront éco-conçues, et devront avoir un fort ancrage territorial en matière architecturale, de ressources et de conception.

* L’espace de convivialité

Ces espaces seront installés le long des pistes de ski de fond et raquettes, afin de donner un objectif de randonnée aux pratiquants, et d’améliorer les services le long des parcours. La balade ne sera plus la seule raison de la sortie de la journée mais le moyen pour accéder à un endroit original où il est possible de partager un moment convivial. Ils devront également être installés à proximité de circuits estivaux pour garantir une utilisation 4 saisons, ou le long des itinéraires GTJ. Ces espaces pourront prendre plusieurs formes : de la « simple » aire de pique-nique à une cabane plus évoluée, couverte.

* L’aire de bivouac

Elle répond à la façon de voyager d’un nouveau public de randonneurs. Si dans les années passées le souci des randonneurs était le port d’un sac à dos lourd (mise en place de transport de bagages le long des itinéraires), il nous est apparu depuis quelques temps une montée en puissance de la demande de bivouac. Cette demande s’est amplifiée avec la crise sanitaire de 2020. Dès lors il devient urgent d’encadrer cette pratique. La nature jurassienne est encore préservée et beaucoup de sites sont classés comme fragiles : tourbières, forêts, zones de biotopes… L’objectif est de répondre à cette demande grandissante, tout en cadrant la pratique du bivouac « sauvage ».

* La cabane

Elle répond à un manque de capacité en lits disponibles à la nuitée sur certains secteurs. Son implantation sera déterminée par son éloignement des hébergements existants ou par son caractère diversifiant d’une offre existante. Probablement ouverte sur réservation pour les randonneurs, elle pourra par exemple compléter l’offre d’un hébergement qui souhaite dédier un espace à l’accueil des randonneurs itinérants. Elle devra également contribuer à l’identité du massif et à une distinction des autres grands itinéraires.

La conception des aménagements sera réalisée par des étudiants de l’école d’architecture de Lyon. Ce partenariat sera complété par la suite dans la phase de mise en œuvre par les écoles du bois du massif du Jura (Cormaranche en Bugey, Mouchard).

Le projet est programmé en trois phases :

* Phase 1 : Conception des infrastructures et autorisations administratives
  + 2021 à 2023
* Phase 2 : Construction et déploiement sur les sites pilotes retenus
  + 2022 à 2023
* Phase 3 : Analyses des retours d’expérience, améliorations et déploiement plus large des structures sur les territoires intéressés
  + 2023 à 2025

Durée du projet :

L’appel à manifestation d’intérêt ne concerne que les phases 1 et 2.

**Financement**

Les modalités de demande de subvention seront précisées ultérieurement.

Le budget d’investissement pour les aménagements est à prévoir pour 2023.

Le taux de subvention par porteur de projet sera défini selon le statut de la structure (collectivité publique, entreprise, association, etc).

Le financement des aménagements se fera à hauteur d’un montant forfaitaire par type de dépense :

**-** table de pique-nique

- cabanes

- panneaux de sensibilisation / information

- aire de bivouac.

Le montant des aménagements sera estimé à partir d’une moyenne des tarifs recensés pour des aménagements similaires. Nous tenons à votre disposition ce calcul estimatif.

**Avant de commencer à remplir le dossier, veillez à vérifier que vous remplissez les prérequis :**

Veuillez cocher la case correspondant à la localisation de l’aménagement envisagé. Il doit à minima être à proximité d’un site nordique ou d’un itinéraire GTJ.

Aire de bivouac

|  |  |
| --- | --- |
| A proximité ou sur un site nordique | Oui Non |
| A proximité ou sur un itinéraire GTJ | Oui Non |

Cabanes

|  |  |
| --- | --- |
| A proximité ou sur un site nordique | Oui Non |
| A proximité ou sur un itinéraire GTJ | Oui Non |

Espace de convivialité

|  |  |
| --- | --- |
| A proximité ou sur un site nordique | Oui Non |
| A proximité ou sur un itinéraire GTJ | Oui Non |

Les opérations éligibles doivent être situées dans le périmètre du massif du Jura.

**Vous êtes**

Collectivités territoriales, hébergeurs, gestionnaires de site nordique ou autres acteurs du massif (établissements publics, associations, syndicats mixtes, entreprises, etc.),

**Vous voulez**

* Développer votre offre d’hébergement 4 saisons
* Diversifier votre offre d’aménagement 4 saisons
* Répondre à une demande de bivouac de la part des randonneurs sur votre territoire

**Sélection des dossiers**

Dans le cadre de cet AMI, les associations ENJ et GTJ analyseront et sélectionneront les dossiers à raison de deux dossiers par département.

La sélection des dossiers se fera autant à partir de la diversité des situations proposées (terrain ouvert, forêt, pente, etc…) que de la concordance à certains critères tels que : l’utilisation 4 saisons des aménagements, l’intégration dans le projet touristique du territoire et la prise en compte des besoins du territoire et des usagers.

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom de l’entité porteuse de projet :** |  | **Objet social:** |  |
| **Date de création:** |  | **Adresse de correspondance,**  (si différente du siège social) **:** |  |
| **Adresse du siège social:** |  | **Courriel :** |  |
| **Téléphone :** |  | **Site internet :** |  |
| **SIRET :** |  | | |
| **Personne contact :** |  | | |
|  |  |  |  |

* Aire de bivouac
* Cabane
* Espace de convivialité : aire de pique-nique abritée ou non

**THEMATIQUE RETENUE :** *(possibilité de choix multiples)*

|  |  |
| --- | --- |
| **TITRE ET OU ACCRONYME DU PROJET** |  |
| Résumé du projet  (en quelques lignes) |  |

**Partenaires du projet envisagés :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Adresse** | **Ville** | **Département** | **Contact** | **Prise de contact réalisée** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**LE PROJET :**

**DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE**

|  |  |
| --- | --- |
| Présenter le territoire et le contexte du projet |  |
| Préciser si l’aménagement se situe sur ou à proximité de sites nordiques. Si oui, lequel. |  |
| Préciser si l’aménagement se situe sur ou à proximité d’un itinéraire GTJ. Si oui, lequel. |  |
| Renseigner le nombre et le type d’itinéraires à proximité du site localisé :   * Sentiers vtt, vélo, balisés * Sentiers trails * Chemin de Grande Randonnée (GR), * Grande randonnée de pays (GRP), * Promenade et Randonnée (PR) |  |
| **Pour les collectivités :**  Décrire de quelle manière le projet est en cohérence et intégré au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du territoire concerné |  |

**PRESENTATION DU PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| Décrire le projet et les aménagements souhaités |  |
| Identifier le profil des usagers des aménagements |  |
| Identifier les besoins auxquels les aménagements vont répondre. |  |

**OBJECTIFS DU PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| A travers ces aménagements, à quels enjeux souhaitez-vous répondre ?  Quelle plus-value attendez-vous de ces aménagements ?  Expliquer en quoi l’aménagement souhaité peut répondre aux besoins identifiés |  |

**MODALITES DE GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| Définir le mode de gestion des aménagements (moyens humains, moyens matériels) |  |
| Indiquer quel entretien des aménagements est prévu et les moyens dédiés à sa mise en œuvre. |  |
| Quel système de réservation envisageriez-vous pour les aménagements dédiés à la nuitée ? |  |

**Foncier et urbanisme**

|  |  |
| --- | --- |
| Indiquer sur un plan la localisation géographique du projet aussi précisément que possible. : Carte IGN , plan, vue aérienne des emplacements |  |
| Afin de bien visualiser le lieu pressenti d’implantation de l’aménagement, merci de transmettre une ou plusieurs photographies de l’emplacement. |  |
| Préciser la maitrise foncière du terrain sur lequel est localisé l’aménagement: privé, public, … |  |
| Indiquer si l’aménagement souhaité est compatible avec le PLUi en vigueur ? |  |
| Indiquer si l’aménagement souhaité s’appuie sur du bâti existant ?  Si oui décrire la situation. |  |
| Indiquer les règlementations environnementales en vigueur sur la zone d’aménagement identifiée.: Zone Natura 2000, Réserve Nationale Naturelle, Espace Naturel Sensible, etc… |  |
| Expliquer en quoi le projet est compatible avec les mesures environnementales à respecter. |  |

**Date limite de dépôt**

La clôture des candidatures est prévue le 22 avril 2022.

**Envoi des dossiers**

L’ENJ et GTJ sont le guichet unique pour le dépôt des dossiers de candidature à l’AMI.

Les candidatures sont à transmettre par voir dématérialisée avec demande d’avis de réception à l’adresse suivante : [alain.langelez@gtj.asso.fr](mailto:alain.langelez@gtj.asso.fr)

**Contact**

Pour plus d’informations, veuillez contacter Alain Langelez :

[alain.langelez@gtj.asso.fr](mailto:alain.langelez@gtj.asso.fr)

03 84 51 51 51